

URRUGNE BIZI

HIVER 2011 - N° 40

VIVRE À URRUGNE

**l'aménagement du bourg
un projet qui avance !**

« Urrugne, vue aérienne du bourg » © Yoni Arrieguy

Action municipale
maison de retraite (EHPAD) p. 8
le CCAS p. 9
LGV, notre action p. 10

Vie municipale
les services de la mairie p. 12-13
espace jeunes et
service sports / jeunesse p. 14-15

Histoire & culture
cycle Orson Welles
au cinéma Itsas Mendi p. 18



www.ville-urrugne.fr



Kixoenea la nouvelle maison des associations

Après quelques mois de travaux de réhabilitation et de transformation, cette jolie ferme d'Urrugne, située juste à l'entrée du bourg, a trouvé une nouvelle jeunesse et est devenue un lieu culturel de mixité et de lien social.

Les associations ont reçu officiellement leurs clés pour accéder aux salles qui leur sont dédiées ou qu'elles se partagent.

Michel Larretche, conseiller délégué aux sports et à la vie associative, et Battitt Garmendia, en charge des associations, ont présenté les nouveaux locaux à Odile de Coral, accompagnée d'élus et de membres des associations présents. Les travaux de façade, l'aménagement du jardin et les accès sécurisés seront inscrits au budget 2012.



Éditorial

4 Le dossier
Réaménagement du bourg

8 Action municipale
Maison de retraite (EHPAD) à Urrugne
CCAS
Point sur le PLU
LGV, notre action

11 Vie municipale
Les services de la mairie
Mobilier urbain publicitaire
Espace jeunes
Service des sports/jeunesse
Brèves
L'opposition s'exprime

18 Histoire & culture
Rendez-vous au cinéma d'Urrugne
CME

20 Carnet
Urrugne Pratique

Chers Urrugnards,

Déjà une nouvelle année commence, que le temps passe vite !

De multiples projets souhaités par la commune progressent, mais la patience est une vertu nécessaire à tout élu, tant les délais administratifs sont longs et les procédures contraignantes.

Cependant nous sommes heureux de pouvoir vous présenter l'avancée de notre réflexion pour la revitalisation et le réaménagement du bourg. Après de longs mois de discussion avec les commerçants, les riverains et le conseil de quartier du bourg, nous avons pu trouver un accord. En toute transparence vis-à-vis de l'opposition invitée systématiquement aux réunions de travail, le dialogue et la concertation ont été productifs avec la majorité des partenaires et le projet proposé est celui d'un large consensus. On le sait pourtant, on ne peut pas plaire à tout le monde !

Autre projet qui nous tient à cœur, celui de la future maison de retraite dont nous vous présentons l'esquisse architecturale que nous avons retenue avec l'Office 64 qui construira le bâtiment dès que toutes les autorisations auront été signées.

Bien d'autres réalisations se poursuivront au cours de cette année 2012, comme celle du lotissement communal aux Douanes d'Herboure qui permettra à des jeunes de pouvoir construire leur maison et à des commerçants de s'installer, la révision du PLU que beaucoup attendent devrait progresser malgré les problèmes rencontrés, la préparation du projet Camieta arrive à sa phase ultime, l'épicerie sociale devrait ouvrir et l'agenda 21 est en cours d'écriture.

Tous ces dossiers et bien d'autres seront repris et détaillés dans les quatre numéros d'Urruñan Bizi de l'année 2012.

Nous resterons bien sûr au plus près de vos préoccupations et mettrons les moyens dont nous disposons pour répondre à vos demandes dans la mesure du possible.

Une année très riche nous attend et soyez assurés que l'équipe municipale et le personnel communal s'appliqueront comme les années précédentes à travailler pour vous donner toujours plus de satisfaction.

Permettez-moi enfin pour finir de vous souhaiter à tous une très bonne année 2012, qu'elle vous apporte tout ce que vous souhaitez, pour vous et pour vos proches.

Avec nos sentiments dévoués,

Odile de Coral et son équipe



www.ville-urrugne.fr

URRUÑAN BIZI / VIVRE À URRUGNE
HIVER 2011 - N° 40
MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
Directeur de la publication : Odile de Coral
Photo de couverture :
Urrugne, vue aérienne du bourg © Yoni Arrieguy
Rédaction et photos : Isabelle Ragozin - Damien Boyer
Traduction en basque : Germaine Hacala
Service communication - 05 59 47 44 47
courriel : mairie@mairie-urrugne.fr
Maquette et mise en page :
Foliographie - Sophie Alaguillou
Impression : IBL Hendaye
Certifié Imprim'vert 2010 - Print Environnement



le trophée des champions 2011

Il est organisé chaque année pour récompenser les beaux résultats sportifs et associatifs, sur le plan régional, national et mondial. La cérémonie s'est déroulée au Complexe Sportif de Socoa, en

présence de Michèle Alliot-Marie, député de la circonscription et de nombreux élus. Ont été décernés : 42 trophées aux sportifs, 23 aux dirigeants et bénévoles des associations,

3 récompenses collectives (Hand et Batterie-Fanfare), 2 prix spéciaux à Audrey Sallaberry (chant) et Denis Olaizola (pêche en mer) et un super trophée à Patrick de Ezcurra pour l'ensemble de sa carrière.



fronton municipal

Le fronton municipal vient de s'offrir un coup de jeune. Les services techniques de la ville ont effectué la reconstruction du mur (côté rue Dongaitz Anaiak), ainsi que la rénovation du réseau d'eau potable et du réseau électrique. L'espace ainsi aménagé pourrait être ouvert aux voitures et servir de parking, lors de manifestations ponctuelles. La partie côté rue sera végétalisée durant l'hiver.



bassin de rétention de Margueria à Béhobie

Odile de Coral, Pierre Têtevide, l'adjoint de Béhobie et Cyril Couriol, directeur des services techniques de la ville, sur la digue surplombant le bassin de rétention de Margueria. La vanne équipée d'un flotteur assurera un débit régulier au bassin. Après Ibildotx et Margueria, le troisième bassin prévu à Arroenia est à l'étude et sera proposé au budget 2012.





L'aménagement du bourg, un projet qui avance

par Jean Tellechea

Urrugne s'étend sur un vaste territoire (5 060 hectares) et sa population (plus de 8 000 habitants) a doublé en l'espace de 20 ans. Cette forte croissance démographique s'accompagne d'une pression foncière conséquente et d'une résidentialisation importante du territoire : $\frac{3}{4}$ des actifs recensés sur la commune vont travailler à l'extérieur de la commune. Ce développement a principalement participé à conforter l'offre de périphérie mais peu la centralité. Face à cette situation, l'enjeu est désormais de concevoir une véritable stratégie pour le centre bourg :

- une stratégie qui renforce l'appropriation du bourg par les riverains, les urrugnards et enfin les passants
- une stratégie qui conforte son attractivité, en particulier commerciale.



Urrugne d'hier et d'aujourd'hui n'ont plus grand chose de commun ; il faut malgré tout préparer l'avenir en conservant l'identité de notre ville.

au cœur de la commune, le bourg

Au cours des années, le bourg s'est équipé de différents services et équipements publics, tels que la mairie, la salle polyvalente, le fronton, le trinquet éducatif, le stade, la poste, trois écoles, deux crèches, l'office de tourisme ...

Il est classé aux Monuments Historiques grâce à des bâtiments remarquables, tels que l'église Saint Vincent, la chapelle de Sokorri et le château d'Urtubie.

Les commerces se situent principalement rue Jean Fourcade, place René Soubelet et rue Dongaitz Anaïak. Plus bas, le centre commercial d'Osasuna propose des activités complémentaires (dont une pharmacie). Ces deux pôles commerciaux sont aujourd'hui séparés physiquement :

1. par le passage de la RD 810, classée route à grande circulation (aujourd'hui sécurisée par l'installation de feux tricolores)
2. par le dénivelé important de la rue Laurecena, difficile à pratiquer par les piétons.

Aujourd'hui, la commune doit prendre en compte :

- la concurrence des centres urbains voisins (Saint-Jean-de-Luz, Hendaye...) en termes d'équipements et de commerces de proximité
- la baisse d'attractivité et de fréquentation des commerces d'Urrugne par une population d'actifs travaillant à l'extérieur (plus de $\frac{3}{4}$ des Urrugnards en activité).

une démarche concertée

Dès mars 2009, des réunions entre la mairie et les commerçants étaient organisées avec un seul ordre du jour : « Exprimer, partager et communiquer les idées qui permettront la revitalisation du bourg ».

Le groupe de travail a déterminé 4 axes d'amélioration :

1. l'identification visuelle du bourg
2. le (sens du) flux de circulation automobile au bourg
3. l'amélioration du flux de circulation automobile et les parkings
4. l'amélioration du flux piétonnier et les zones de détente.

Ce sont ces premières conclusions qui convaincront la municipalité de mettre en place un projet général de revitalisation du bourg, composé de 3 volets :

- un aménagement urbain favorisant l'attractivité
- une modification du PLU qui intègre la composante commerciale
- une réflexion sur le développement commercial et son animation au niveau du bourg, au niveau de l'Association des Commerçants et au niveau des commerces eux-mêmes.

Le projet qui a suivi n'a pas dérogé à la méthode initiale : les commerçants et l'association des riverains ont été, via leurs représentants ou par des réunions générales, consultés, informés et reçus durant 11 mois de réflexion collective. Leurs propositions ont été intégrés au comité de pilotage du projet. Leurs propositions ont toutes été étudiées et souvent adoptées. Les autres auront été justifiées.

Les propriétaires fonciers ont été reçus par Odile de Coral ; tous les particuliers qui ont exprimé le souhait d'être informés l'ont été également.

Les objectifs du projet et les architectes choisis ont été présentés en réunion publique à la population le 2 février 2011. Une prochaine réunion est prévue à la fin du premier semestre 2012.

En 2011, 2 numéros d'Urruñan Bizi ont informé les Urrugnards de l'évolution du projet. Jusqu'à aujourd'hui, ce projet important n'a jamais fait l'économie de concertation. Il en sera ainsi jusqu'au bout.



les enjeux du projet

Le projet d'aménagement urbain doit permettre de réduire les points de fragilité constatés ; en voici les principaux :

- ▶ les piétons sont écartés du bourg : il faut trouver un équilibre entre l'usage du bourg par les riverains (« déambulation ») et la clientèle des commerces (automobilistes)
- ▶ il n'y a pas d'interaction entre les pôles commerciaux d'Osasuna et du bourg : l'esthétique de l'entrée de ville par la rue Laurecena ne donne pas aux clients d'Osasuna l'envie de poursuivre leurs courses vers le bourg
- ▶ il n'y a pas de continuité commerciale au centre bourg : les clients aiment, d'un seul coup d'œil, ou depuis leur stationnement, accéder à plusieurs commerces
- ▶ les espaces extérieurs des commerces (terrasses, étals) ne sont pas favorisés : le trottoir PMU/Chez Maité/Vival ne permet pas le développement de leur activité commerciale par l'extérieur
- ▶ la mise en conformité à la loi du 11 février 2005 qui oblige toutes les collectivités à l'élaboration du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE : voir Urruñan bizi n°39) : on est dans l'obligation d'appliquer les nouvelles normes d'accessibilité, parmi lesquelles des trottoirs d'1,40 mètre de large.

La phase d'Avant Projet Sommaire (APS) se termine. Après concertation, elle permet de définir le Plan de Circulation (sens de circulation).

LE PLANNING À PARTIR DE 2012

janvier à juillet 2012

- ◆ consultation population, commerçants, riverains
- ◆ consultation et choix des entreprises

septembre 2012

- ◆ première tranche de travaux, comprenant les rues Bernard de Coral et Jean Fourcade, la place de la mairie et la place René Soubelet, la création d'une rue au nouveau cimetière

avril 2013

- ◆ deuxième tranche de travaux, comprenant les rues Laurencena et Posta, la RD 810 et le quartier Osasuna

janvier 2014

- ◆ dernière tranche de travaux, comprenant les rues Notre-Dame-de-Sokorri, Bakean et Dongaitz Anaïak, et l'aménagement du chemin piétonnier à la crèche

l'état d'avancement du projet

- 1 La rue Bernard de Coral passe en sens unique montant à partir de l'école Saint-François-Xavier jusqu'à la mairie. Elle intégrera des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et des stationnements. La rue Jean Fourcade restera en double sens avec les stationnements existants.
- 2 La rue Dongaitz Anaïak passe en sens unique descendant avec des trottoirs pour les PMR et permettra enfin la circulation piétonne sécurisée des enfants entre l'école Saint-François et le complexe sportif.
- 3 Un projet privé au niveau de la maison Comet va créer 400 m² de commerces et 24 stationnements à vocation commerciale. Cela répond à la problématique du manque de continuité commerciale identifié.
- 4 La rue Posta passera en sens unique descendant sur sa partie haute et en double sens jusqu'au parking de la crèche, afin de faciliter les communications entre le parking Comet et celui de la crèche.
- 5 Un plateau piéton entre l'église et la mairie, qui n'empêchera pas les automobiles de passer, donnera un espace de déambulation aux piétons. Seuls des arrêts-minute permettront aux automobilistes de s'arrêter à proximité des commerces. Ces places seront interdites aux voitures dites « ventouses » qui monopolisent les stationnements à vocation commerciale. Les trottoirs PMU/Chez Maité/Vival seront élargis de 45% et conformes aux nouvelles réglementations pour les PMR. Il n'y aura plus de stationnements sur la place de la mairie, néanmoins son parking (entre la mairie et Jatxu Baita) deviendra un parking public, à vocation commerciale.
- 6 La route de Sokorri passe en sens unique montant et une nouvelle voie sera créée sur l'emprise communale, au nouveau cimetière, pour permettre une boucle qui se termina au complexe sportif.
- 7 Un aménagement important sera réalisé au niveau d'Osasuna : réalisation de parking, aménagement paysager (intégrant la RD810), sécurisation de la traversée piétonne, autre aménagement paysager de l'accès piéton au parking de la crèche. Cette nouvelle conception facilitera les échanges Osasuna/bourg.
- 8 Une nouvelle entrée automobile sera créée, en venant de Saint-Jean-de-Luz, parallèle à la rue Laurencena et dans la continuité de la rue Posta.
- 9 La sécurisation de l'entrée de ville depuis Arrotzenia est toujours en discussion avec le Conseil Général. Celui-ci s'est engagé à trouver une solution. Nous avons proposé un projet de rond-point.



questions à Francis Gavilan, adjoint aux finances

Le coût du projet a été évalué au départ à 3 500 000 € : comment Urrugne peut-elle supporter un tel projet ?

En effet, l'enveloppe travaux consacrée à l'aménagement du bourg se monte à 3 500 000 €.

Cela fait maintenant un peu plus de 2 ans que ce projet est à l'étude, et les travaux ne commenceront que fin 2012. Nous avons mis à profit ce délai pour organiser et planifier cet investissement. Tout d'abord, il faut bien garder à l'esprit que les travaux seront réalisés sur 3 exercices. Les dépenses seront étalées dans le temps et représenteront un peu plus d'un million d'euros/an.

Le total des investissements de la commune avoisine les 5 millions d'euros par an. Les travaux d'aménagement du bourg ne remettront donc pas en question notre politique d'investissement.

D'autre part, nous avons bon espoir d'obtenir des subventions allouées pour ce type d'opération. Elles pourraient représenter jusqu'à 30% du budget. Enfin, et le sujet est d'actualité, il n'est pas question de financer la totalité des travaux par un recours à l'emprunt. Notre dette structurelle est stabilisée depuis maintenant 10 ans.

En prévision des travaux d'aménagement du bourg, aucun emprunt n'a été contracté en 2010 et 2011. Pour mémoire, notre dette structurelle représentait 427,46 euros par habitant en 2010 (moyenne nationale 949,00 euros par habitant).

A-t-on des partenaires financiers ?

Nous avons commencé à consulter nos partenaires financiers traditionnels. Les crédits se font rares et difficiles à obtenir, mais nous restons optimistes, d'autant qu'une grande partie de l'investissement sera autofinancée et subventionnée.

Cet aménagement augmentera nos impôts locaux !

Nos taux d'impôts locaux sont bien en dessous des moyennes départementales et nationales et il n'est prévu aucune augmentation d'impôts pour les prochaines années.

les vicissitudes de la traversée d'Urrugne dans l'histoire

par Germaine Hacala

Bere izenak latinez dion bezala, « Plaza », jendea biltzeko egina den leku ideki bat da. Urruñako Plaza, Elizako eta Herriko Etxeko inguru hortan dugu. Bustingorriko ura emaiten zuen Iturri bat ezarria izan zen plazaren erdian Herriko Etxearen aitzinean 1901ean. iduri luke, alabainan, karta zaharrek diotenez (ikus Cassini-ren karta 1745-1748), lehenago, Urruñako plaza Espainiako bide zaharra hartuz, Garatenetik eta Ospitaletik hurbil, aurkitzen zela. Donibanetik heldu zen bide handiak edo errege bideak, herria zeharkatzen zuen, Garatzenia (Apez Etxea), Dongaitzenia, Orkatzabaita, Puxantbaita eta Istillartia etxeen aitzinetik pasatuz eta patar handia sahestuz, orga eta karro kargatuak aise ibil diten. Elizaren sahetsetik iragan ondoan, XII. Mendeko Jondoni Jakobe bideko erramesek, soldadoek, errege eta erreginen karrosek, postako karroek, Ospitaleari buruz jausten ziren, urrunxago Espainiara zozan harrizko galzada (Espainiako bide zaharra) hartzeko, Teillatu baita arte eta ondotik Behobiko Pausuari buruz.

1793ko gerlaren ondotik, bide zaharra arrunt hondatua izanik, bide berria egina izan zen 1802an. Bi arbola lerroen itzalpean zozan harrizko galtzada, 6 metrako zabalera zuena, 3 metrako kandolak eta 2 metrako izakak alde bakoitzean, Arotzenetik Teillatubaitaraino, gaur den leku berean. Orduetik, bide zaharra baztertua izan zen.

XX. mendearen hastapenean, agertu ziren autoek lanjerrak sortzen zituzten: 1910ean izan ziren lehen istripuak eta horietarik lauek hilak kausatu zituzten; 1911an, Herriko Kontseiluak « Ponts et Chaussées », bidearen arduradunari, galdetu zion « hiru ildo tipi zilatzea » elizaren parean autoek ez dezaten herria ziztuan trabesatu. 1929an auzapezak 20km/oreneko abiadura finkatu zuen plaza zeharkatzen zuten autoentzat.

1947an erabakia izan zen desbideratze baten egitea eta lanjera... doi bat urrundua izan zen!

Sans doute simple sentier, puis chemin, route royale, grand route et route impériale avant de devenir Route Nationale 10 en 1824, la voie de traversée de notre village n'a pas toujours été un long chemin tranquille. Elle est mentionnée dès le XII^e siècle grâce aux récits et aux cartes des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle et prend une autre dimension lorsqu'elle est empruntée par les troupes de Charles Quint, par les mulets transportant les louis d'or de la rançon de François 1^{er}, par les carrosses royaux de Louis XIV, par la présence des soldats de la Révolution ou par les soldats, l'artillerie et les prisonniers des batailles de Napoléon. Son prolongement à partir d'Arrotzenia se faisait par la vieille route d'Espagne jusqu'à la création, en 1802, de la voie actuelle vers la Croix des Bouquets. Son tracé, au centre du village, fut modifié pour éviter aux attelages des pentes trop raides et la route arrivait au village en passant par l'actuelle rue Dongaitz Anaïak. Elle était pavée sur une grande partie et portait parfois l'appellation de galzada (chaussée). L'arrivée de la voiture bouleversa le mode d'utilisation de cette route où se côtoyaient les riverains, les paroissiens, les convois funèbres, les attelages de bœufs ou de chevaux, puisque la plupart des maisons de la place avaient des étables jusque vers le milieu du siècle dernier. En 1911, suite à de nombreux accidents dont plusieurs furent mortels, le maire demanda aux Ponts et Chaussées de « creuser trois légères dépressions » en face de l'église, afin que les autos ne puissent pas traverser le village à toute allure. Il fit, en 1929, limiter la vitesse à 20 km/h.

Mais l'augmentation du nombre de voitures entraîna la création en 1947 de la déviation de cette route devenue RD 810 lorsque le département en a pris possession en 2006.



naissance d'une maison de retraite (ou EHPAD) à Urrugne



L'agglomération Sud-Pays-Basque ayant une faible capacité d'offre de prise en charge en « Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes » (EHPAD), la mairie d'Urrugne, soucieuse des besoins de ses habitants, a souhaité répondre à l'appel à projet lancé par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques en juin 2009.

Depuis 2008, la volonté des élus d'Urrugne est de développer une offre entièrement habilitée à l'aide sociale, pour permettre un accès, quels que soient les revenus des familles. Ce service vient en complément de ceux qui sont proposés par le CCAS de la ville, à destination des personnes âgées dépendantes à domicile (information et orientation des personnes âgées et de leur famille, portage de repas à domicile, télé-assistance...).

Le projet d'EHPAD élaboré par la mairie est réaliste et répond aux exigences de qualité de prise en charge pour ce type de structure. Ce projet ne se borne pas à une offre classique d'hébergement, mais prévoit également une offre adaptée à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en hébergement permanent comme en accueil de jour. Ces prises en charge s'appuient sur des projets de vie et de soins spécifiques, issus des réflexions menées avec des professionnels et des habitants d'Urrugne, afin de satisfaire les besoins de la population.

L'Office 64 de l'Habitat qui a déjà réalisé la maîtrise d'ouvrage de ce type d'opération, assurera celle de l'EHPAD d'Urrugne.

Le lauréat du concours d'architecte a été désigné le 17 novembre 2011 selon une procédure anonyme imposée par le code des marchés publics (procédure du « concours d'architectes »). Le jury était composé du maire d'Urrugne, de représentants de l'office 64 et de personnalités associées (architectes etc.).



chronologie du projet

18 juin 2009

réponse à l'appel à projet du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pour la création d'une maison de retraite (sur des terrains communaux situés à Socoa)

30 septembre 2009

avis favorable signé par le Président du Conseil Général

30 avril 2010

avis favorable du CROSMS (Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale)

25 octobre 2010

rendez-vous avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) à Bordeaux pour l'obtention des crédits de médicalisation ; l'ARS répond que l'enveloppe pour les Pyrénées-Atlantiques est consommée jusqu'en 2013, mais signale alors qu'une réserve nationale existe et qu'il est possible de la solliciter

2 décembre 2010

demande de financement auprès du ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, avec le soutien du ministre et député de la 6ème circonscription, Michèle Alliot-Marie, dont le rôle est d'accompagner les élus dans la réalisation de leurs projets

13 avril 2011

réponse favorable pour le financement de 62 lits à hauteur de 620 000 € (les 8 places d'accueil de jour et d'accueil temporaire ne sont pas financées par cette réserve nationale)

21 septembre 2011

notification de la CNSA (Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie) à l'ARS du financement de 595 000 € à destination de la future maison de retraite d'Urrugne

planning prévisionnel

janvier 2012

dépôt du permis de construire

mai 2012

consultation des entreprises

septembre 2012

ordre de service de démarrage des travaux

courant 2014

livraison

le CCAS

renseignements
ou informations complémentaires
05 59 47 95 08
ccas@mairie-urrugne.fr

les colis de Noël

Traditionnellement à l'approche des fêtes, des colis de Noël sont distribués aux personnes âgées de la commune (75 ans et plus). Cette année encore, le CCAS d'Urrugne a concocté un savoureux assemblage de foie gras entier, de chocolats fins et de vin blanc moelleux. Ce sont les élus de la municipalité qui font personnellement la tournée des foyers. Ils ont déposé en tout 625 colis.

des chèques/cadeaux pour les enfants et pour les plus défavorisés

Des chèques de Noël ont été distribués en faveur des enfants de moins de 14 ans dont les parents sont en situation difficile ou précaire (recensement effectué par l'assistante sociale). Les sommes s'échelonnent en fonction de l'âge. Les personnes bénéficiant de la Banque Alimentaire recevront également des chèques valables dans l'enseigne Leclerc d'Urrugne. En 2011, le Centre Communal d'Action Sociale a versé 40 000 euros de subventions aux associations caritatives et a distribué 15 000 euros d'aides financières à la personne.

Martine Mignot-Carmé, Pantxika Courant et Bruna Da Silva ▼



les missions du CCAS

- Portage journalier de repas à domicile (lundi au dimanche).
- Colis alimentaire le vendredi.
- Participation à la présence verte (téléalarme) en fonction des revenus.
- Délivrance de cartes de bus et de chèques transport aux personnes âgées non imposables, aux personnes bénéficiaires du RSA, et personnes handicapées.
- Visite à domicile pour l'aide aux démarches administratives.
- Gestion des logements d'urgence (Bébobie) et du pôle social/logement (location, accession à la propriété).
- Élection de domicile pour les personnes sans domicile fixe.
- Mise en relation pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans.
- Aides aux personnes handicapées et gestion administrative des personnes âgées.
- Bourse d'aide au permis de conduire pour les 18-25 ans (recensés à la mission locale).

▼ un groupe parmi les bénévoles qui s'occupent tous les vendredis de la banque alimentaire



le point sur le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été mis en révision en février 2008. Toutes les demandes ayant été prises en compte par les élus et les services techniques de la commune, un projet communal a été élaboré et présenté aux services de l'État le 16 septembre dernier, pour avis de principe mais les services de l'État n'ont pas validé le travail.

Le bureau d'études Vanel-Duluc, qui accompagne la commune depuis 2008 dans l'élaboration des documents de planification, considérant que les modifications demandées entraînent une évolution substantielle du cahier des charges sur lequel reposait la convention, n'est pas en mesure de poursuivre sa prestation.

Aussi, la mairie a pris l'attache du service urbanisme de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) afin de mener à bien le projet et arrêter un PLU avant juillet 2012.

LGV, notre action

■ par Didier Picot

L'automne 2011 a été particulièrement actif pour les élus sur le dossier LGV

Le 2 septembre 2011, 2 jours après notre réunion chez le ministre des Transports, Thierry Mariani (voir notre précédent numéro), nous étions réunis à la sous-préfecture de Bayonne à l'invitation du préfet d'Aquitaine, Patrick Stefanini, pour une présentation détaillée du tracé. Tels des enfants avec leur train électrique, les ingénieurs de RFF nous ont fait une présentation techniquement splendide de leur projet (projection du film du tracé en images de synthèse sous plusieurs angles de vue). Ce fut une expérience assez traumatisante pour tous les élus, tant le carnage annoncé serait destructeur. Sur les 35,6 km de tracé de la nouvelle voie dans les Pyrénées-Atlantiques, le projet prévoit que 13,5 km seront enterrés, dont environ 12,5 km en tunnels et 1 km en tranchée couverte, le reste étant en aérien (dont environ 9 km de viaducs). Sur Urrugne, traversée sur exactement 6 km : 4,3 km seraient enterrés et 1,7 km en aérien. La séance fut houleuse et les échanges assez vifs.

Le 14 novembre 2011, le préfet d'Aquitaine nous a à nouveau réunis pour lancer officiellement l'observatoire des trafics annoncé par le ministre lors de notre rencontre du 31 août. Il a rappelé que la décision ministérielle concernant notre tracé (et c'est le seul tronçon en France dans ce cas) était qu'il ne serait construit que lorsque les voies existantes seraient saturées. Cet observatoire est destiné à établir un constat factuel et partagé par tous des trafics ferroviaires. Il comprend plusieurs collèges réunissant les états (France, Espagne), les élus locaux et les acteurs de la société civile. Il est également doté d'un *comité technique* qui produira les informations factuelles sur les trafics. Michel Dupérou (Communauté de Communes Errobi), Paul Larroque (Nive-Adour) et moi-même, Didier Picot (Sud-Pays-Basque) représentons nos Communautés de Communes respectives dans ce comité (première réunion le 14 décembre).

Ce même jour, pour la première fois depuis le début du débat public en 2006, l'État et RFF ont fourni des informations sur les trafics. Ils nous ont informés que sur la période 2003-2008, avant donc la violente crise de 2009, le trafic de fret ferroviaire avait baissé de plus de 30%. Sur la même période, le trafic de camions sur l'autoroute était resté stable. Ces informations viennent évidemment affaiblir la thèse d'une saturation proche de la voie existante.

Ce jour-là, le préfet d'Aquitaine a également lancé un groupe de travail concernant la rénovation des voies existantes, qui se réunira en janvier. En effet, l'exigence des élus du Pays basque n'est pas seulement de ne pas détruire notre Pays basque par une nouvelle voie, c'est d'éliminer les nuisances des voies existantes.



L'exigence des élus du Pays basque n'est pas seulement de ne pas détruire notre Pays basque par une nouvelle voie, c'est d'éliminer les nuisances des voies existantes

En parallèle, notre action de conviction continue et, entre autres, nous suivons de près les travaux des assises du ferroviaire qui se sont penchés à Paris sur l'avenir des chemins de fer et de cette filière industrielle en France. L'annonce faite par Nathalie Kosciusko Morizet, le 16 décembre, de suspendre les études sur tous les projets non encore lancés est évidemment une excellente nouvelle et un pas dans la bonne direction, tant nos études, y compris notre dernière étude CITEC présentée en décembre au préfet de Région, démontrent incontestablement l'inutilité de ce projet.

Quelle est la différence entre un ingénieur de RFF et un TGV? C'est simple : quand un TGV déraille, il s'arrête rapidement. Ce n'est pas le cas des ingénieurs de RFF de GPSO qui continuent ! Il semble que la situation des finances de notre pays et même de notre continent a obligé nos responsables politiques à regarder la situation en face. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous attendons de savoir si le gel du tracé que le *comité de pilotage* et le préfet de Région ont à ce jour prévu d'annoncer le 9 janvier 2012 sera maintenu, ou si au contraire les déclarations de Madame Kosciusko Morizet seront effectivement suivies d'effet et le projet suspendu ou arrêté.

la forme avec simplicité et bonne humeur

Initialement située dans la zone de Bittola, Yona Form vient de déménager à Berroueta, l'occasion pour l'Urruñan Bizi de mettre en avant cette association bien ancrée à Urrugne et qui vient de s'enrichir d'une nouvelle discipline.

Yona Form compte une centaine d'adhérents et semble prendre un bel essor depuis son déménagement. « Nous étions trop excentrés, l'endroit était difficilement accessible et mal éclairé... Ici nous avons un bâtiment neuf, bien équipé (cardio training et musculation), avec une grande salle de fitness où l'on peut pratiquer de bonnes séances de groupe. Cela nous a permis de développer la boxe thaïlandaise (ou Muay Thai), éducative, sportive ou préventive. Depuis l'ouverture du club, nous voulions mettre en avant cette discipline : c'est maintenant chose faite ! » précise Sylvain Troitino, professeur et cofondateur du club. Il est vrai que le nouveau local est plutôt grand et bien éclairé, et qu'il se prête tout à fait à la pratique de ce sport qui débute dès l'âge de 4 ans « avec interdiction de taper à la tête » rajoute Sylvain. Pour les ados ou les adultes, c'est un bon moyen de canaliser les énergies et d'apprendre les bases des arts de combat dans une structure familiale où l'on favorise le lien entre les adhérents : « Pour nous c'est très important de développer du lien ; nous ne sommes pas seulement là pour donner des cours, nous cherchons à être une petite famille avec tout ce que cela implique : la boxe c'est avant tout une école de valeur ! ».

Anna Iribarren s'occupe du fitness avec des programmes divers, comme la gym douce, le body barre (discipline visant à sculpter le corps) ou encore l'expression corporelle. Anna propose également des cours personnalisés avec des exercices adaptés à chaque niveau et à chaque morphologie. Son leitmotiv : « la forme avec simplicité et bonne humeur ».



Yona Form - Zone Industrielle de Berroueta, lot 22, local n°2
www.yonaform.com - contact@wanadoo.fr
Anna (fitness) 06 07 13 87 87 - Sylvain (boxe) 06 42 79 29 22

les associations

Avec Ana Aguado Rojo, l'histoire de l'orgue d'Urrugne se poursuit



À tous ceux qui se demandaient encore pourquoi avoir construit un orgue dans l'église d'Urrugne, une nouvelle réponse vient d'être apportée. Elle s'appelle Ana Aguado Rojo... et cette jeune organiste, originaire de Castille, tout juste sortie du conservatoire d'Amsterdam (avec un master et un premier prix d'orgue remporté au conservatoire de Barcelone) a pris le 4 novembre ses fonctions d'organiste « résidente » sur notre commune, pour une durée de trois ans.

Le développement de la classe d'orgue lancée l'an dernier par l'association Les Orgues d'Urrugne rendait nécessaire la présence d'un second professeur, pour aider Françoise Martín Moro à accueillir tous les élèves inscrits (de 9 à 78 ans !). L'association donne ainsi à Ana Aguado l'opportunité d'une première expérience professionnelle :

- d'enseignante : 21 élèves (venant de Bayonne à Hendaye, en passant par Vera de Bidassoa) bénéficient de cours hebdomadaires sur les orgues d'Urrugne, Béhobie, Saint-Jean-de-Luz, et parfois Hendaye
- de concertiste : elle donnera un récital le jour de la kermesse d'Urrugne, participera aux liturgies locales (elle est hébergée gracieusement au presbytère de Béhobie) et à l'organisation des concerts du cycle FestiOrgues au Pays basque
- d'animatrice : pour l'accueil des groupes et des musiciens souhaitant visiter l'instrument. En effet, cette année, près de 250 personnes sont venues visiter l'orgue de Jean Daldosso et une soixantaine d'organistes (amateurs, professionnels et experts du ministère de la Culture) sont venus le jouer.

Souhaitons bienvenue à cette sympathique musicienne, et encourageons la campagne de dons lancée par l'association pour faire vivre son action autour de l'orgue au Pays basque.

association Les Orgues d'Urrugne
05 59 26 92 71 - contact@orgues-urrugne.org

les services de la mairie



secrétariat du maire

Joëlle Munduate fait partie des nouvelles recrues de la mairie d'Urrugne. Elle occupe, depuis le début de l'année, le poste de secrétaire d'Odile de Coral, au premier étage de la mairie, en remplacement de Cathy Zugarramurdi, descendue à l'état civil. Quelles que soient vos requêtes, vos appels ou vos demandes de rendez-vous, c'est par Joëlle qu'il faut passer !

Lauréate du concours externe de rédacteur territorial depuis février 2010, Joëlle a une solide expérience professionnelle entre le Pays basque nord-est, notamment dans le secteur du transport logistique et dans les relations transfrontalières au sein du Consorcio transfrontalier Bidassoa. Inutile de préciser qu'elle parle espagnol naturellement et qu'elle a atteint, après des cours du soir, un niveau respectable d'euskara.



accueil/état civil

Les têtes changent également au bureau d'accueil et d'état civil, au rez-de-chaussée de la mairie. Cathy Zugarramurdi prend la responsabilité du service, en remplacement de Beñat Goni qui s'installe à Ciboure.

Pour mémoire, Cathy Zugarramurdi est à la mairie d'Urrugne depuis près de 25 ans. Elle connaît parfaitement sa ville et parle couramment le basque. Avec Michel Bercetche, au début des années 90, elle a participé à la création de l'Office de tourisme. Ayant travaillé dans les différents services de la mairie, elle connaît bien la collectivité territoriale. Pendant ces dix dernières années, elle a assuré le secrétariat des trois derniers maires. Aujourd'hui elle suit une solide formation pour endosser ses nouvelles responsabilités dans les meilleures conditions.

À ses côtés, Nicolas Anglade est à l'accueil du public, prenant en compte les demandes et assurant le bon aiguillage vers le service concerné. Urrugnard, lui aussi et inconditionnel du hand, Nicolas Anglade est arrivé à la mairie il y a 4 ans. Il a évolué dans différents services comme la police municipale, la comptabilité, les ressources humaines, s'assurant ainsi une bonne connaissance du terrain et du service public.

cérémonie de citoyenneté

La cérémonie de citoyenneté aura lieu dans la salle du conseil de la mairie d'Urrugne le vendredi 2 mars 2012. Les jeunes gens âgés de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué la démarche de recensement obligatoire, au service état civil de la mairie. Ils recevront personnellement une invitation à leur domicile. En présence des élus, Odile de Coral remettra à chacun un livret de citoyenneté et la carte d'électeur. Cette cérémonie constitue un moment important dans la vie des jeunes qui accèdent à la majorité et au droit de vote.

les nouveaux urrugnards

C'est grâce aux inscriptions sur les listes électorales que le service état civil de la mairie peut recenser les nouveaux arrivants de la ville.

Chaque année, le maire, Odile de Coral et les élus du conseil municipal invitent ces nouvelles familles, afin de leur présenter en détail la commune.

À travers une projection *power point*, ils découvrent les différents services mis à leur disposition, les atouts d'Urrugne, les projets réalisés et à venir. À l'issue de la projection, un moment convivial très apprécié est partagé, autour du verre de l'amitié.

Cette année, la cérémonie aura lieu le 30 mars 2012.



La campagne de recensement de la population sur la commune d'Urrugne se situera entre le 19 janvier et le 18 février 2012.

18 agents recenseurs ont été recrutés par la mairie et l'INSEE afin de passer faire leur enquête dans les foyers urrugnards. Ils sont munis d'une carte d'identification, avec photo individuelle et cachet de la mairie, qu'ils sont tenus de vous présenter.

recensement de la population

Le recensement est incontournable pour une municipalité, et c'est une obligation d'y répondre. Il a pour objectif le dénombrement de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, profession exercée, caractéristique des ménages, taille et type de logement, mode de transport, fréquence des déplacements quotidiens.

Les informations ainsi récoltées sont une référence pour définir dans le secteur public :

- sur un plan national, les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place
- sur un plan local, les politiques urbaines de transports, logements, équipements culturels et sportifs, infrastructures scolaires et structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes du troisième âge.

Dans le secteur privé, le recensement sert aux projets d'implantation d'entreprises ou de commerces et services.

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié en profondeur les méthodes de recensement.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des enquêtes de recensement annuel.

Les communes de moins de 10 000 habitants continuent d'être recensées exhaustivement, comme lors des précédents recensements, mais une fois tous les 5 ans au lieu de tous les 8 ou 9 ans.

Réunion du conseil de quartier Kechiloo le mardi 13 mars à 19h, salle Posta.

Suite à une procédure d'appel d'offre européen, la société Clear Channel France, spécialiste de l'affichage urbain, a été désignée par la ville d'Urrugne pour la mise à disposition de mobiliers urbains sur le territoire de la commune.

mobilier urbain publicitaire

Ce mobilier qui répond aux nouvelles normes de sécurité, présente une esthétique légère et une intégration parfaite à l'environnement, notamment en centre bourg (espace classé aux Monuments Historiques).



Une proposition d'implantation établie par la société est en cours de validation définitive. Le contrat, d'une durée de 9 ans, stipule que la société est chargée d'installer, d'entretenir et de réparer 13 abribus, 17 planimètres de 2 m² (sucettes) et 3 modules de 8 m².

Clear Channel restant propriétaire du mobilier, bénéficie de l'exploitation publicitaire d'une face de chaque module, mais doit s'acquitter en revanche d'une redevance annuelle de 7 500 euros au bénéfice de la commune.

Autres contreparties, la société installe, entretient et met à disposition de la ville 5 journaux électroniques qui seront implantés sur les différents quartiers de la commune (Kechiloo, Béhobie, Berroueta, Socoa et le centre bourg). Souhaitons que ce moyen moderne de communication facilite l'information rapide sur les événements culturels, sportifs, associatifs, informatifs et festifs programmés à Urrugne.

Enfin, pour chaque mobilier doté d'un espace publicitaire, la ville se voit réserver une face pour ses opérations de communication. Les affiches et les plans de ville conçus en interne seront imprimés et mis en place par la société titulaire du marché.

installation du nouveau mobilier à partir de février 2012 ▲

■■■ baby-sitting

Au cours des vacances de la Toussaint, sept filles et un garçon âgés de 15 à 18 ans ont participé au stage baby-sitting organisé par le point information jeunesse de l'Espace Jeunes d'Urrugne. Une journée passée avec une psychomotricienne, Géraldine Gomez, leur a permis d'enrichir leurs connaissances pratiques et théoriques concernant le développement et l'épanouissement de l'enfant de 0 à 6 ans. Après un point réglementation, les jeunes ont abordé la prévention des risques domestiques et les conduites à tenir en cas d'accidents avec Jean-Marc André, du domaine de Camieta. Voici donc, à ce jour, 8 jeunes qui ont intégré le service *job express* de l'Espace Jeunes : ils peuvent désormais être mis en relation avec des parents à la recherche d'un mode de garde ponctuel !



Une sortie ? Une soirée ? Un rendez-vous ? Vous avez besoin de faire garder vos enfants ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice de l'Espace Jeunes : elle vous fournira alors une liste de jeunes gens, correspondant à votre recherche !

■■■ aide au permis de conduire

Nous rappelons aux jeunes de 17 à 25 ans inscrits à la mission locale, que le CCAS met à leur disposition une bourse d'aide au permis de conduire. Cette aide à hauteur de 50% du coût de la formation sera délivrée (sous réserve d'acceptation du conseil d'administration) en contrepartie de 30 heures d'investissement dans un projet d'intérêt public. Renseignements et retrait du dossier à l'Espace Jeunes ou bien à la permanence de la mission locale le mercredi matin de 9 à 12 heures, sans rendez-vous.



Espace Jeunes

■■■ un nouveau projet de séjour

Cette année encore, l'Espace Jeunes accompagne les projets de loisirs de ses adhérents. Après s'être impliqués dans l'organisation et l'autofinancement d'un séjour aux Aldudes l'été dernier, les jeunes ont souhaité renouveler l'expérience et aller toujours plus loin ! Ils envisagent ainsi de se constituer en *Junior association*, avec pour objet principal l'organisation de voyages par et pour les jeunes. Ce type d'association représente pour l'équipe d'animation un outil privilégié pour accompagner les jeunes vers plus d'autonomie et de prises d'initiatives. On les a retrouvés pour leurs premières actions d'autofinancement sur le marché de Noël d'Urrugne et sur un stand de paquets cadeaux dans une grande surface, pendant les fêtes.

■■■ ski/snow pour les 13/17 ans

Un séjour sera proposé la deuxième semaine des vacances d'hiver. Les dates et le prix ne sont pas encore disponibles.

■■■ service job express

Ce service de proximité met en relation des jeunes avec des particuliers à la recherche d'une aide ponctuelle ou régulière : baby-sitting, soutien scolaire, cours d'informatique, travaux d'entretien, ménage... L'Espace Jeunes n'intervient nullement dans la rémunération des candidats et ne serait être tenu responsable des éventuels litiges.

recherche de bénévoles pour l'accompagnement scolaire

L'Espace Jeunes fait appel aux bonnes volontés, pour donner un peu de leur temps (les mardis et/ou jeudis de 17h30 à 19h), au sein d'une équipe d'accompagnateurs, afin d'apporter à des jeunes collégiens une aide aux devoirs et à l'organisation du travail.

renseignements et inscription pour tous ces services à l'Espace Jeunes 05 59 85 94 26 / 06 59 97 67 09 espacejeunes8@wanadoo.fr

■■■ à suivre



formation aux premiers secours catégorie 1 (PSC1)

Celle-ci sera proposée à l'Espace Jeunes la première semaine des vacances d'hiver au prix de 25 €.



objectif jobs d'été 2012

Dans le cadre de sa mission information jeunesse, l'Espace Jeunes de la mairie d'Urrugne organisera à partir du mois de mars prochain sa troisième opération *jobs d'été*. Cette initiative aura pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi saisonnier en leur permettant d'accéder à des offres et d'être mis en relation avec des employeurs.



opération Sac Ados Aquitaine

Grâce au dispositif *Sac Ados* du Conseil régional, les jeunes de 16 à 22 ans qui ne sont jamais partis en vacances sans adultes, pourront bénéficier d'une aide méthodologique et financière pour leur premier départ en vacances autonomes. Rendez-vous dès à présent à l'Espace Jeunes pour organiser votre séjour !

Plusieurs services seront proposés aux jeunes candidats :

- une préparation des candidats sous forme d'ateliers techniques de recherche d'emploi
- la rencontre d'employeurs sous forme de speed dating
- l'accès aux offres et l'aide à la candidature.

renseignements et inscription pour tous ces services à l'Espace Jeunes 05 59 85 94 26 / 06 59 97 67 09 espacejeunes8@wanadoo.fr

service des sports/jeunesse

Au programme 2012, le service des sports propose des animations variées tout au long de l'année.

séjour au ski

les 27, 28 et 29 février

Il est organisé dans les stations du Somport et de Candanchu. Le programme du séjour sera distribué dans les écoles d'Urrugne début janvier 2012.

Activités du séjour : ski alpin, ski de fond, raquette. Ouvert aux enfants de 8 à 12 ans (débutants acceptés) : 16 places disponibles.

sports vacances

hiver

du lundi 20 février au vendredi 2 mars

printemps

du lundi 16 au vendredi 27 avril

été :

du vendredi 6 juillet au vendredi 24 août

sports aventure

les lundi 16 et mardi 17 avril

randonnée VTT

le samedi 8 septembre

Parents et enfants, faites nous part de vos souhaits et de vos suggestions en matière d'activités sportives pour l'année 2012 !



service des sports / jeunesse 05 59 85 94 26 / 06 14 59 44 60 sport-animation-urrugne@orange.fr www.urrugne.fr

Conseil Municipal des Enfants : solidarité avec l'école de Boumalne sur Dadès au Maroc

Fin 2010, Danièle Broucaret, bénévole de l'association d'aide humanitaire Planète École, a sollicité la commune pour aider l'école Omar Elkhatib, dans le sud marocain, à mener des projets citoyens. Elle a suggéré aux enfants du CME d'Urrugne de se mettre en relation avec les élèves marocains, qu'elle connaît bien, pour les inciter à mettre en place un Conseil Municipal des Enfants chez eux. Un premier contact a été établi et des courriers ont été échangés.

Parallèlement à ce parcours citoyen, les enfants du CME ont décidé de les aider en

finançant un matériel pédagogique qui leur fait défaut. Ils ont alors organisé une journée marocaine, le 20 novembre dernier, au Centre Sportif de Socoa.

Pendant plusieurs jours, aidés par les jeunes de l'Espace Jeunes et des parents bénévoles, ils ont cuisiné des spécialités marocaines, transformé en « souk » le mur à gauche avec des stands colorés, vendu et servi une centaine de repas préparés par Malika, la jolie marocaine de Sare.

Un bénéfice honorable a récompensé tout ce travail. Il n'y a plus qu'à attendre les devis des fournisseurs marocains pour savoir à quelle hauteur les enfants d'Urrugne pourront aider les enfants de Boumalne sus Dadès.



Pour participer à l'aventure, n'hésitez pas à contacter l'Espace Jeunes au 05 59 85 94 26 !



l'infirmerie de Pentzia Berri

Pascale Leflond, infirmière libérale, est installée à Pentzia Berri dans le quartier d'Olhette depuis maintenant 3 ans. Cette professionnelle de la santé, diplômée depuis 1977, a longtemps exercé en équipe. Depuis décembre 2011, elle a décidé de se lancer seule et de développer son activité dans le quartier : « J'ai travaillé dans de nombreux services, même en puériculture, ce qui m'amène à dire que je suis apte à faire tous les soins. Les hôpitaux gardent de moins en moins longtemps les patients et la profession est donc amenée à prodiguer des soins de plus en plus spécifiques : c'est ce qui rend notre travail intéressant. » souligne Pascale Leflond.

► Cabinet d'infirmière
Pascale Leflond
5 Herreka Karrika
Pentzia Berri
06 83 35 24 24

campagne écobuage 2011-2012

Comme chaque année, la campagne d'écobuage s'étend sur la période du 15 octobre 2011 au 31 mars 2012.

Toutes les demandes doivent être adressées au maire, Odile de Coral, au moins 1 mois avant le début de l'opération. Tous les ans, les propriétaires et ayants droit ont l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé leur terrain, durant toute la saison sèche. L'écobuage sera effectué aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres de la zone exposée aux incendies de forêt.

Les imprimés sont à retirer en mairie au service des affaires agricoles. Nous rappelons que l'écobuage sauvage est strictement interdit et passible de sanction pénale.

i supprimer les broussailles
=
limiter et prévoir
les risques d'incendie !



frelon asiatique

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique s'est disséminé sur l'ensemble du Sud-Ouest, causant d'importants dégâts écologiques et économiques (chez les apiculteurs entre autres).

Les experts signalent que le taux de développement de cet insecte sera de 3 à 4, si l'on n'intervient pas. Il est donc urgent de recenser le plus exactement possible le nombre de nids, de cartographier leur expansion et de limiter leur propagation en piégeant les reines fondatrices au printemps et en détruisant les nids jusqu'en octobre. Cette progression est inquiétante à plusieurs titres :

- la destruction des abeilles et autres insectes pollinisateurs risque de perturber les capacités de production de plusieurs espèces agricoles
- les frelons asiatiques implantés aujourd'hui principalement sur le territoire rural sont susceptibles de se développer dans les villes et communes.

Cette invasion ne doit pas être sous-estimée et mérite de la part de chacun une attention particulière.

que devez-vous faire ?

Vous devez impérativement signaler à la police municipale la présence d'un nid, afin qu'il soit localisé et enregistré. Attention, les frelons asiatiques sont dangereux ! Il faut faire appel à des désinsectiseurs pour détruire les nids efficacement (une liste de professionnels est disponible en mairie). L'opération de destruction sera réalisée à la tombée de la nuit, la nuit ou très tôt le matin. Elle n'est pas nécessaire en hiver.

À la fin de l'hiver, vous pouvez fabriquer des pièges à frelons :

- couper une bouteille d'eau minérale en deux
- y verser un fond de mélange de bière et de sirop (surtout pas de miel)
- recouvrir avec la partie supérieure de la bouteille, inversée comme un entonnoir
- suspendre plusieurs de ces pièges (à l'aide d'un fil de fer) dans les environs du nid.

pour toutes infos supplémentaires
police municipale d'Urrugne
au 06 24 01 62 02

l'opposition s'exprime

On ne fait pas de politique au Conseil Municipal !!

Austérité !!! Un simple clic droit sur le mot et les synonymes apparaissent !! Frugalité, tempérance, abstinence, sobriété. Cure !! Idem pour la manipulation et là aussi les synonymes se font jour, thérapeutique, régime, traitement.

Voilà donc le diagnostic !!

Face à la fameuse crise de la dette publique il faut une cure d'austérité. Au régime frugal !! Thérapeutique de l'abstinence !! Bref ! On est malade !! Donc on se soigne !! Ou plutôt on nous soigne !!

Les nouveaux médecins formés par les rapaces des marchés financiers, contrôlés par les fameuses agences spécialistes en alphabet nous imposent de sommet en sommet, de plan en plan leur remède.

La saignée !!

Sous une autre forme, ce remède moyenâgeux, abandonné car il tuait plus qu'il ne guérissait, est aujourd'hui réhabilité sous le nom de plan Fillon 2.

Hausse de la TVA : 1,8 milliard pris au plus modeste au nom de l'égalitarisme

Impôts sur le revenu : si vous n'en payez pas maintenant c'est fait.

La retraite ? Travaillez 41,5 années et on verra.

Réduction des niches fiscales, 1,5 d'Euros sur le dos du prêt à taux zéro.

700 millions d'euros pris sur notre santé.

Gel partiel des hausses sociales pour 4.7 millions de foyers, 3 millions pour l'allocation de rentrée scolaire, 6 millions pour l'aide au logement.

La potion est loin d'être magique !! Et plutôt amère !

Et les Urruñar dans tout ça ? La question peut-être posée ! Sommes-nous en dehors du contexte économique et politique ? Il est vrai que, souvent, en séance du conseil on nous dit qu'ici on ne fait pas de politique et que la majorité pense d'abord aux Urruñar même si « l'argent est dur à trouver » !! Conséquence de la crise !!!

Nous aussi, élus de l'opposition nous pensons aux Urruñar.

Ils en ont assez d'être « soignés », ils veulent être écoutés, ils veulent vivre normalement, ils veulent travailler. Souvent autour d'un café ou d'une discussion sur la place on en discute.

Nous n'avons bien entendu pas la même vision politique et économique des choses et nous pensons que cette politique de droite, injuste, n'est pas une fatalité et qu'elle se combat y compris au sein de notre conseil.

L'austérité n'est pas la solution c'est le problème !!

Dernièrement le Sénat a basculé à Gauche. Aujourd'hui les sénateurs mènent bataille pour l'abrogation des conseillers territoriaux et d'une manière générale l'abrogation de la réforme territoriale.

Le chemin est tout tracé !!

Ez dugu politikarik egiten Kontseiluan

Fillon lehen ministroaren bigarren planoak zergen igotzea ekartzen digu. Erretretara heltzeko epea luzatu digute eta ez dakigu oraindik ez duten beste erreformarik proposatuko. Guretzat gerria estutzeko garaia direla errepikatzen digute. Alta, ez zaigu iduritzen hilabetesariak asko igo direnik, aberatsen irabaziaz emendatzen ikusten ditugun honetan. Protestatzen dugularik, ezkerreko ideiak defenditzen ditugularik, elkertasuna aldarrikatzen dugularik Kontseiluetan, askotan erraten digute Kontseiluetan ez dela politikarik egiten, urruñarren ongi izatea zaintzen dela bakarrik. Baina, guk ikusten dugu Parisen erabakitako neurriek ondorio zuzenak dituztela urruñarren bizitzan, adibidez lanpostuen sortzeko heldu diren zailtasunak, ez badira lanpostuen galtzea eta familien ekonomia gaitasunaren erorketa, gutxiengo beharren segurtatzeko zailtasunak: ura, berogailua, argi indarra, zergak hori dena zapartatzen ari da.

Bestalde, lurralde erreformarekin ikusten dugu gero eta babes gutxiagorekin geldituko garela gobernuarekiko. Baina, erreforma horretaz bozkak Herriko Etxean egiten dira. Nola erraten al digute Herriko Etxean ez dela politikarik egiten?

Les élus de l'Opposition
Oposizioko hautetsiak

rendez-vous au cinéma d'Urrugne

En novembre dernier, la projection de la trilogie sur la mer, « Moby Dick », « Vingt mille lieues sous les mers » et « Le monde de Némou », a reçu l'approbation du public. Un peu plus tard, l'avant-première du film sur le réseau comète « Le dernier passage » a totalement rempli le cinéma (certaines personnes découvrant même avec étonnement l'existence et le charme de cette salle). Ces constatations ont amené la Commission Culture à décider l'instauration d'un « Rendez-vous au cinéma d'Urrugne », en dehors de l'été réservé à la projection quotidienne de l'association « Les amis de la jeunesse ».

Orson Welles (1915-1985) aimait le Pays basque où il s'est rendu à plusieurs occasions. La commission culture propose un hommage à ce génie du cinéma, à la fois acteur et réalisateur, le temps d'un week-end de mars, en mettant à l'affiche d'Itsas Mendi deux films majeurs, « La dame de Shanghai » et « Soif du mal », et en clôturant par un documentaire de l'artiste sur le Pays basque, accompagné par une conférence de Guy Lalanne, président de l'association culturelle Jakintza, et grâce à qui cet hommage a pu voir le jour.

le Conseil Municipal des Enfants et la mémoire vivante

Depuis plusieurs mois, les enfants du CME vont à la rencontre des anciens d'Urrugne afin d'écouter et d'enregistrer leurs souvenirs. C'est un travail essentiel et passionnant qui permettra de fixer l'histoire de la commune avec des détails qu'il serait dommage d'oublier. Des photographies et des objets anciens, témoins de cette époque, seront exposés et un film, monté à partir des 4 heures de tournage par les enfants eux-mêmes, sera projeté, juste avant le documentaire d'Orson Welles.

cycle Orson Welles



Orson Welles casse le mythe de Gilda, il lui coupe les cheveux, la teint en blonde et surtout la transforme en meurtrière machiavélique.

À noter, les plans sur les hauteurs d'Acapulco, la scène de l'aquarium et la scène finale dans la galerie des glaces.



L'impressionnant plan séquence d'ouverture, pris à partir d'une grue en mouvement, est l'un des plus célèbres de l'histoire du cinéma et fera référence. Les angles de caméra sont toujours appropriés et le duel Charlton Heston/Orson Welles est grandiose.

Quand Orson Welles est choisi pour réaliser La Soif du mal, les financiers des studios Universal sont réticents et redoutent des fastes onéreux de la part du réalisateur. Au pré-montage du film, ils lui imposent d'ailleurs une version plus courte. C'est la version intégrale qui sera présentée à Itsas Mendi.

Autour du monde avec Orson Welles (1955)

dimanche 25 mars à 17h

« Orson Welles a réalisé en 1955 deux documentaires sur le Pays basque pour la télévision britannique B.B.C., dans le cadre d'une série intitulée « Autour du monde avec Orson Welles » explique Guy Lalanne.

« Ces films rares et superbes, en noir et blanc, retracent la vie au Pays basque après guerre. Quelques mois après la mort de son ami écrivain Charles Wertenbaker (enterré à Ciboure en 1955), Welles revient au Pays basque et rend visite à son épouse Lael et à ses enfants. Ce sont eux qui vont constituer le fil conducteur du film, avec un regard insolite sur les habitants, les coutumes, les fêtes et la langue des Basques.

Dans le cadre de leur vie quotidienne, plusieurs personnes ont participé au tournage, notamment des enfants des écoles de Ciboure, parmi lesquels on retrouve des habitants du quartier de Kechiloo à Urrugne. J'ai pu retrouver certains de ces témoins, ils seront présents à Itsas Mendi, le jour de la projection du documentaire. » précise Guy Lalanne.

La dame de Shanghai (1947)

vendredi 23 mars à 21h

Avec Rita Hayworth, Orson Welles

À Cuba, Michael, marin irlandais en quête d'un embarquement, sauve d'une agression une jeune femme, Elsa. Le célèbre avocat, Arthur Bannister, mari d'Elsa, offre à Michael d'embarquer sur son yacht pour une croisière. Elsa et Michael découvrent ensemble l'ivresse d'une folle liaison...

Au-delà de la trame policière, c'est une histoire d'amour qui est ici traitée, avec beaucoup d'ambiguïté. Et le fait que le cinéaste fut alors en pleine procédure de divorce avec Rita Hayworth n'y est certainement pas étranger.

La soif du mal (1958)

samedi 24 mars à 21h

Avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Zsa Zsa Gabor et Orson Welles

Dans une ville-frontière entre les États-Unis et le Mexique, un notable meurt dans un attentat. L'enquête qui s'ensuit oppose deux policiers : Vargas (Charlton Heston), haut fonctionnaire de la police mexicaine, en voyage de noces avec sa jeune épouse, Susan, et Hank Quinlan (Orson Welles), peu amène vis-à-vis de ce fringant étranger. Vargas part avec les policiers pour les besoins de l'enquête et Susan est entraînée chez Grandi, un caïd local qui la menace...

conférence de presse pour la fête de la corniche, dans le cadre exceptionnel du ball-trap

Odile de Coral, Germaine Hacala et Claire d'Elbée avec Koïte Ecanaro, les membres du Conseil Général, Guy Lalanne de Ciboure, Céline Davadan pour les Amis d'Abbadia et Georges Laffeu pour le CPIE Littoral basque, ont rencontré les journalistes à l'occasion de la sixième édition de la « Fête de la Corniche ». Employant une allégorie, le maire d'Urrugne a rendu hommage à la Corniche : « Entre Hendaye et Ciboure, il y a 6 kilomètres de paysages magnifiques et bouleversants : la Corniche d'Urrugne, une vieille dame très belle, mais si fragile... très riche et si généreuse... très accueillante, mais si convoitée... Elle m'a demandé aussi de venir la voir souvent et de ne pas l'abandonner... »



Réseau Comète : « Le dernier passage »

Le film présenté en avant-première au cinéma Itsas Mendi, a été sélectionné au Festival de San Sebastian. Il a suscité un vaste intérêt auprès de la population, puisque la salle du cinéma était comble. Les deux jeunes réalisatrices d'Hernani, Iurre Telleria et Enara Goikoetxea, ont justifié leur choix de ce thème : « Nous avons réalisé que nous ne connaissions rien du réseau Comète, alors qu'il fait partie de l'histoire du Pays basque ». La productrice, Agnès Jammal et Daniel Labarry, président des Anciens Combattants, ont présenté la soirée et animé le débat qui l'a clôturée.



une exposition bilingue consacrée à la pêche au Pays basque

a été présentée salle Posta, en partenariat avec le Musée de la Mer de Biarritz et l'association Itsas Begia (qui œuvre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine et de la culture maritimes basques).

Toutes les écoles de la commune ont répondu présent et se sont succédé pour écouter les commentaires passionnés et passionnants du président de l'association, Antton Goicoetxea, sur l'histoire de la pêche depuis la préhistoire, la période romaine, en passant par les vikings, la fabrication des bateaux à vapeur et à moteur, la diaspora...



Téléthon 2011

Cette année aussi, pour la 25^e édition du Téléthon, les membres de l'association Tink Atchik, les handicapés de l'association E.V.A.H. et les fidèles bénévoles d'Urrugne étaient présents à Posta pour vendre leurs gâteaux et confitures « faits maison », et tenir la brocante du Téléthon 2011. Ils ont pu ainsi réunir des fonds supérieurs à l'an dernier : qu'ils soient ici félicités et encouragés dans leur généreuse démarche ! L'entre-aide et la solidarité sont plus que jamais essentiels, dans les temps difficiles que nous affrontons.



MAIRIE

www.ville-urrugne.fr ou www.urrugne.fr
du lundi au vendredi,
8h30-12h30 ; 13h30-17h30

standard.....05 59 47 44 44
état civil.....05 59 47 44 45
urbanisme *05 59 47 44 46
secrétariat05 59 47 44 47
communication05 59 47 44 47
comptabilité.....05 59 47 44 48
police municipale.....05 59 47 44 49
ress. humaines05 59 47 44 50
serv. techniques05 59 47 44 52

* le service urbanisme est fermé le jeudi après-midi ;
l'accueil est assuré au deuxième étage de la mairie.

OFFICE DU TOURISME

www.urrugne.com
horaires d'hiver
tous les jours de 9h30-12h30 ; 14h-18h
(sauf vendredi 17h30)
le samedi de 9h -12h30
accueil 05 59 54 60 80



Photo D.Picot

naissances

août 2011

Elorri GUICHARD FERNANDEZ - le 24/08
Mikel USARRALDE - le 29/08

septembre 2011

Maika MICHELENA - le 1/09
Intza Chloé Nathalie BÉGIN HARAMENDY - le 2/09
Lilou Laetitia PARDON - le 10/09
Galéane Lou Marie PRÉVOT - le 26/09
Raphaël ARRUTI - le 30/09
Kenzo DULHOSTE - le 30/09

octobre 2011

Lucas MONDRAGON PLUMER - le 4/10
Iris Marion LEDRU - le 5/10
Leonor Gaya Madé BACHRAIN - le 8/10
Toan Thibault TEILLARY - le 8/10
Samuel Oihan de LASTEYRIE du SAILLANT - le 9/10
Diego ELORRIO MIURA - le 14/10

octobre 2011 (suite)

Matys OURDANABIA - le 16/10
Roméo GONÇALVES DA ROCHA - le 18/10
Elaia PELISSIER - le 18/10
Eléa Emilia CABRAL RODRIGUES - le 20/10
Amaia GOICOECHEA - le 21/10
Oihana Idoia URTIZVEREA SOULÉ - le 22/10
Bernard CAUSSARIEU - le 24/10

novembre 2011

Unai ONCHALO - le 5/11
Tom Oihan WULLSCHLEGER - le 8/11
Eva Enea WULLSCHLEGER - le 8/11
Liam MANTEROLA SAUBOT - le 9/11
Eztitxu, Germaine, Brigitte DAGUERRE - le 10/11
Tim BUISSON ROTA - le 14/11
Olivier MARTIN NOVOA AGUIRRE - le 17/11
Léa JENNEVIEN - le 22/11

mariages

septembre 2011

Teddy Harrison GULCKERS et Mélanie DELVALLE - le 10/09
Pierre Bertrand FUMA et Nathalie LAY - le 17/09
Patrick René NOËL et Marie-José Annie TÉA - le 17/09
David MARTINEZ CARRASCO et Nagore MARTIARENA ARRIZABALAGA - le 23/09
Thomas Yannick ARRIETA et Virginie Annie BOURNONVILLE - le 24/09
Stéphane LARRETCHÉ et Maïder ARBELAIZ - le 24/09

octobre 2011

Gérard DUGUINE et Julie Denise SABARY - le 8/10
William Paul PARISE et Sylvie Maria Odette JÉZÉQUEL - le 8/10
Jérôme OLAIZOLA et Vanessa Patricia Brigitte JORAJURIA - le 15/10
Steve RAMELLA-PEZZA et Cynthia NOUVEL - le 15/10
Jean-Antoine RESSET et Isabelle PRAT - le 21/10
Grégory Sébastien SEGUR et Annabella José Eliane BOUGRON - le 22/10

novembre 2011

Alvaro ZUMELAGA GOYOAGA et Janine Gertrude Wilhelmina José SIMONS - le 10/11
Pierre Michel SANSEBASTIAN et Céline Margarita Laetitia OLAIZOLA - le 12/11
Jean-Pierre LAFITTE et Marie-Noëlle ETCHAVE - le 19/11

décès

septembre 2011

Fernande TOBAR ZUBIALDE (épouse VALENCIA) - le 17/09
Anna MIURA (épouse ERRANDONEA) - le 23/09
Bernardine MANTEROLA (épouse LASAGA) - le 29/09

octobre 2011

Joséphine ETCHEVERZE (épouse MURUA) - le 8/10
Jean ITURRIA (époux HIGOA) - le 18/10
Madeleine Geneviève CAZUBON (épouse LAMARQUE) - le 30/10

novembre 2011

Dominique OLAIZOLA - le 11/11
Jean Albert PENET (époux BONHOMME) - le 13/11
Marie-Thérèse Suzanne LALLOUR (épouse GRITON) - le 16/11
Marie Louise OSTIZ - le 22/11
Pierre ECHAÏDE (époux MUGICA) - le 23/11
Alexandrine OSPITAL (épouse LACROIX) - le 27/11